



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Envoyé en préfecture le 31/12/2024

Reçu en préfecture le 31/12/2024

Publié le

ID : 077-217704949-20241219-DELIB2024_065-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 06/12/2024	Le dix-neuf décembre deux mille vingt-quatre à vingt heures trente,
Date d'affichage 19/12/2024	Le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Alain MOMON, Maire.
Nombre de conseillers : En exercice.....23 Présents.....17 Votants.....22	<p>Etaient présents(es) : Alain MOMON, Daniel DESSOGNE, Eric SAINT SEBASTIEN, Geneviève DARGNAT, Brigitte GOUYON, Michel DOYEN, Nassima VIGUIER, Alain GUYONNET, Régine BRIOIS-BRAUN, Elisabeth FRONTIN, Olivier BEUDAERT, Valérie BOCQUEL, Josiane PACHOLSKI, Pascale PALARD, Nicolas POUZET, Hermann TYNDAL et Daniel PIGNOT formant la majorité des membres en exercice.</p> <p>Absents excusés avec procuration : Maud THOURY pouvoir à Daniel DESSOGNE Gerty EMBOULÉ pouvoir à Eric SAINT SEBASTIEN Sébastien PELLERIN pouvoir à Alain GUYONNET Bernadette CAPDEVILLE pouvoir à Michel DOYEN Sébastien DERREUMAUX à Régine BRAUN</p> <p>Absent(s) : Clément ROCU</p>
Réf : 2024-069 Objet : LISTE DES MARCHES PUBLICS 2024 Le Maire certifie que la présente délibération a été déposée en Sous-Préfecture de Fontainebleau au titre du contrôle de la légalité le 23/12/2024 et qu'elle a été rendue exécutoire le 23/12/2024 Le Maire, A. MOMON	Secrétaire de séance : Daniel DESSOGNE

Réf : 2024-069- LISTE DES MARCHES PUBLICS 2024

Vu la Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code des Marchés publics et notamment l'article 133,

Vu l'arrêté du 21 juillet 2011 pris en application de l'article 133 du code des marchés publics et relatif à la liste des marchés conclus l'année précédente par les pouvoirs adjudicateurs et les entités adjudicatrices

Entendu Monsieur le Maire,

- INFORMER que la Commune est dans l'obligation, conformément à l'article 133 du Code des Marchés publics, de publier chaque année la liste des marchés conclus l'année précédente ;
- DONNER lecture de la liste récapitulative des marchés conclus en 2024

MARCHE DE TRAVAUX

N° marché	Objet	Date de notification	Attributaire / Montant HT
2023-007 2	Marché réhabilitation énergétique du Complexe Sportif Phase 1	02/04/2024	Lot 2 Société EGDB 113 070 € HT
2023-007 3	Marché réhabilitation énergétique du Complexe Sportif Phase 1	02/04/2024	Lot 3 Société DELCLOY 7 783.90 € HT
2023-007 5	Marché réhabilitation énergétique du Complexe Sportif Phase 1	02/04/2024	Lot 5 Société CHASTRAGNAT 32 691.30 € HT
2023-007 1	Marché réhabilitation énergétique du Complexe Sportif Phase 1	26/04/2024	Lot 1 Société LECUYER 89 907.80 € HT
2023-007 6	Marché réhabilitation énergétique du Complexe Sportif Phase 1	26/04/2024	Lot 6 Société EGDB 58 885 € HT
2023-007 4	Marché réhabilitation énergétique du Complexe Sportif Phase 1	02/04/2024	Lot 4 Société CPR 272 087 € HT
2024-009 1A	Marché réhabilitation énergétique du Complexe Sportif Phase 2	18/10/2024	Lot 1A SOPREMA 359 958.80 € HT
2024-009 1B	Marché réhabilitation énergétique du Complexe Sportif Phase 2	18/10/2024	Lot 1B SOPREMA 174 840 € HT

2024-009 2	Marché réhabilitation énergétique du Complexe Sportif Phase 2	18/10/2024	Lot 2 EGDB 65 000 € HT
2024-009 3	Marché réhabilitation énergétique du Complexe Sportif Phase 2	18/10/2024	Lot 3 EGDB 50 500 € HT

MARCHE DE SERVICE

LOT	NOM LOT	SOLUTION RETENUE	ASSUREUR	PRIME TTC NOUVEAU MARCHÉ
1	DOMMAGES AUX BIENS	SOLUTION DE BASE	GROUPAMA PVL	15 301,92 € TTC
2	RESPONSABILITÉ CIVILE	SOLUTION DE BASE + PRESTATION SUPPLEMENTAIRE RISQUES ENVIRONNEMENTAUX	GROUPAMA PVL	10 299,38 € TTC
3	VEHICULES A MOTEUR	SOLUTION DE BASE	GROUPAMA PVL	7 055,77 € TTC
4	PROTECTION JURIDIQUE	SOLUTION DE BASE	2 C COURTAGE	632,43 € TTC

Après débat, le Conseil municipal prend acte des marchés publics passés en 2024

EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS
A VERNOU-LA CELLE SUR SEINE, le 19 décembre 2024

Le Maire, Alain MOMON

Secrétaire de séance : Daniel DESSOGNE

